

COMPTE RENDU SUCCINCT
CONSEIL MUNICIPAL DU 07/04/2022

Absents : Néant

Procurations : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 9

En cette période de crise sanitaire, le quorum est fixé à 1/3 des conseillers en exercice, soit 4 membres présents.

Lieu de la réunion : salle polyvalente
Heure : 20:30

1 .ONF / DEMANDE D'AIDE PUBLIQUE / Chemin forestier

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de création et de mise au gabarit de tronçons de route empierrée

Monsieur le Maire précise que la commune agit en tant que maître d'ouvrage délégué, suite à la convention signée avec le propriétaire de la parcelle ZD 15 et le propriétaire de la parcelle ZC 20

Tronçon A : Canton Côté Tremblot

Création de 50 m de route empierrée, avec une place de dépôt-retournement empierrée de 380 m² et une place en terrain naturel de 400 m². Ce tronçon dessert la forêt communale et la parcelle ZD 15

Tronçon B : Canton La Fayée

Mise au gabarit de 700 m de route empierrée avec création d'une place de dépôt-retournement empierrée de 310 m², d'une surlargeur empierrée de 115 m² et d'une place en terrain naturel de 800 m²

Ces projets se situent en forêt communale de Darmannes sur les parcelles cadastrales

Tronçon A

Parcelle AB 82, lieu-dit Coté Tremblot

Parcelle ZD 16, lieu-dit Combe la Maigre

Tronçon B

Parcelle AB 81, lieu-dit La Fayée

Parcelle ZC 18, lieu-dit la Fayée

Ces parcelles sont soumises au Régime Forestier.

Sur le chemin rural de Fayée et sur le chemin rural des Lavières appartenant à la commune.

Sur les parcelles ZD 15 et ZC 20 appartenant à des propriétaires particuliers adhérant au projet.

Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont le montant s'élève à la somme estimée à 57 552 € (TVA en sus) ; compris dans ce montant les frais de maîtrise d'œuvre et montage du dossier d'aide s'élevant à 3 500€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1) Approuve le projet qui lui a été présenté et notamment son plan de financement :

2) Sollicite l'octroi d'une aide publique auprès de l'Etat/FEADER/Région d'un montant de :

Montant des travaux subventionnables HT :

49 803,50 € x 80 % = **39 842,80 €** établi sur la base d'un devis estimatif joint au dossier.

3) s'engage à financer comme suit la part des dépenses qui ne sera pas couverte par la subvention sans dépasser au total le taux maximum autorisé de 80 % d'aides publiques pour cette opération :

- Autres aides publiques (source de financement et montant) : /
- Demande aides parlementaires : /
- Emprunts : /
- Ressources propres : 17 709,20 € (comprenant les frais de dossier)

4) s'engage à inscrire chaque année au budget de la commune, les sommes nécessaires à l'entretien de l'objet de l'aide

5) désigne l'Office National des Forêts Agence de Haute-Marne, comme Maître d'Œuvre de l'opération

6) donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

Vote : 9 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

2 .VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte de Gestion du receveur municipal 2021, vote et accepte ce dernier, présenté comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 205 862,05 €
Recettes : 423 817,32 €
Soit *Résultat d'exercice* : 217 955,27 €
Excédent antérieur reporté : 388 201,13 €
Affectation à l'investissement 2021 : 186 383,33 €
Résultat de clôture : 419 773,07 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 194 207,90 €
Recettes : 346 770,02 €
Soit *Résultat d'exercice* : 152 562,12 €
Déficit antérieur reporté : - 186 383,33 €
Résultat de clôture : - 33 821,21 €

Résultat global de clôture 2021 : 385 951,86 €

Vote : 9 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

3. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2020, conforme au Compte de Gestion du receveur, vote et accepte ce dernier, présenté comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 205 862,05 €
Recettes : 423 817,32 €
Soit *Résultat d'exercice* : 217 955,27 €
Excédent antérieur reporté : 388 201,13 €
Affectation à l'investissement 2021 : 186 383,33 €
Résultat de clôture : 419 773,07 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 194 207,90 €
Recettes : 346 770,02 €
Soit *Résultat d'exercice* : 152 562,12 €
Déficit antérieur reporté : - 186 383,33 €
Résultat de clôture : - 33 821,21 €

Restes à réaliser en dépenses d'Investissement : 63 000 €

Restes à réaliser en recettes d'investissement : 63 000 €

Résultat global de clôture 2021 : 385 951,86 €

Vote : 9 Pour / 0 Contre / 0 Abstention

4. AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 ;

Constatant que ledit compte présente un excédent cumulé d'exploitation

de **419 773,07 €uros** ainsi déterminé :

FONCTIONNEMENT :

- résultat antérieur reporté : **388 201,13 €**
- Affectation à la section d'investissement (1068) : 186 383,33 €
- Résultat de l'exercice : **217 955,27 €**
- excédent cumulé au 31 décembre 2021 : **419 773,07 €**

INVESTISSEMENT :

- Résultat antérieur reporté : - **186 383,33 €**
- Résultat de l'exercice : **152 562,12 €**
- déficit cumulé au 31 décembre 2021 : - **33 821,21 €**

- Restes à réaliser en Dépenses : **63 000 €**
- Restes à réaliser en Recettes : **63 000 €**

En décide l'affectation suivante :

- au besoin de financement de la section d'investissement : **33 821,21 €**
(1068)
- en affectation complémentaire en réserve : /

- reliquat à reprendre au budget 2022 (002) : **385 951,86 €**
(Excédent d'exploitation net)

Vote : 9 Pour / Contre / Abstention

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le budget primitif 2022 de la commune, vote et accepte ce dernier, à l'unanimité, équilibré à **614 360,86 €** en section de fonctionnement et à **364 623,21 €** en section d'investissement.

Vote : 9 Pour / Contre / Abstention

5. CONTRIBUTIONS DIRECTES 2022

Le Maire propose de reconduire les taux des contributions directes. Le conseil municipal accepte cette proposition.

Vote : 9 Pour / Contre / Abstention

6. QUESTIONS DIVERSES

- ➔ ELECTIONS PRESIDENTIELLES : les tours de garde ont été attribués. 9 volontaires s'étaient manifestés pour tenir l'urne pour le 1^{er} tour et 5 pour le 2^{ème} tour.
- ➔ CHASSE AUX OEUFES : Le conseil décide d'organiser une chasse aux œufs le LUNDI 18 avril. Le RDV est donné à Stron à partir de 10h. Le verre de l'amitié sera offert à l'issue des recherches des enfants. Pour une meilleure organisation, inscription à donner par mail à la mairie pour mercredi 13 avril.
- ➔ PROJET BIEN ÊTRE : Une habitante souhaiterait mettre en place des séances de bien être à la salle polyvalente par le biais de la DARMANNOISE ; les modalités ne sont pas encore définies mais le conseil émet un accord de principe pour que la salle soit mise à disposition gracieusement car l'activité serait ouverte à tous.
- ➔ Mme THEVENOT-LABBE a fait un résumé du dernier conseil d'école. Encore beaucoup de problèmes de travaux réclamés depuis plusieurs années mais toujours pas faits.
- ➔ M. GOBILLOT et Mme THEVENOT-LABBE font un résumé de la dernière réunion du syndicat de transport de Doulaincourt. Le syndicat aura à partir de la rentrée 2022 uniquement la gestion du personnel accompagnant et plus la gestion du transport (Région).
- ➔ Concernant le problème de dégradation sur le chemin du champ sabot, un adjoint a rencontré le responsable et ce-dernier va faire le nécessaire rapidement pour procéder à la remise en état de la voie.

Séance levée à 22h45